

Changement du plan de circulation des rues des Sœurs Grises, rue des 5 Visages, rue Fétis et rue de la Grosse Pomme à Mons centre

Sud Presse - 11 juil. 2017

Nouveau plan de circulation : reconnecter le haut et le bas de la ville (axe gare-Capucins)

Suite aux demandes des riverains et commerçants du périmètre formé par la rue des Sœurs Grises, rue des 5 Visages, rue Fétis et rue de la Grosse Pomme, et plus largement des automobilistes désireux de se rendre en centre-ville, le Bourgmestre Elio Di Rupo, l'Echevin de la mobilité, Pascal Lafosse et l'Echevin du développement économique, Nicolas Martin, ont travaillé, conjointement avec la police, à établir un nouveau plan de circulation qui permettra de reconnecter le haut et le bas de la ville.

Durant une phase test de 3 mois (à partir de demain, 6h00), les sens de circulation seront ainsi inversés afin d'atténuer le sentiment d'isolation des quartiers concernés.

L'objectif est de permettre aux automobilistes d'accéder plus aisément au centre-ville et d'améliorer de ce fait également l'accessibilité des commerces se trouvant dans ce périmètre.

Dès mercredi 12 juillet à 6h00, et pour une durée de trois mois:

Mons - Rue des Soeurs Grises, section comprise entre les rues de la Petite Guirlande et des 5 Visages:

- le sens unique de circulation est inversé;
- la circulation est interdite, excepté cyclistes, depuis la rue des 5 Visages à et vers la rue de la Petite Guirlande;
- la circulation est interdite aux véhicules dont la masse en charge est supérieure à 3,5 T;
- la circulation est interdite aux véhicules dont la largeur est supérieure à 2,30 mètres.

Mons - Rue des 5 Visages:

- le sens unique de circulation est inversé;
- la circulation est interdite, excepté cyclistes, depuis la rue de l'Athénée à et vers la rue des Soeurs Grises.

Mons - Rue Fétis, section comprise entre les rues de l'Athénée et de la Grosse Pomme :

- le sens unique de circulation est momentanément abrogé;
- une priorité de passage est accordée aux conducteurs circulant dans le sens rue des 5 Visages à et vers la rue de la Grosse Pomme;
- l'arrêt et le stationnement sont interdits.

Mons - Rue de la Grosse Pomme, section comprise entre les rues Fétis et de la Houssière :

- le sens unique de circulation est inversé;
- la circulation est interdite depuis la rue de la Houssière à et vers la rue Fétis.